

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42054

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 2319 de Mme Autain

-----

**AVANT L'ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« délétere »,

les mots :

« injuste et nocive »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même